



Certification des officiels

La FNQ tient à féliciter les officiels ayant obtenu leur niveau II ou III depuis le début de la saison. La liste de ces personnes est disponible vers le lien suivant : <http://www.fnq.qc.ca/officiels/officiels-boite-a-outils/certification-dofficiels/>

Processus de certification des officiels

Depuis les changements apportés par Natation Canada au programme d'accréditations des officiels en septembre 2017, chaque section provinciale peut ajuster le programme à sa convenance, mais elle doit tenir compte du minimum requis par Natation Canada.

Par conséquent, la FNQ a décidé de garder le programme d'accréditation des officiels qu'elle avait en place.

La FNQ invite les officiels à prendre connaissance des critères de certifications des officiels qui sont disponibles sur le site web de la FNQ : <http://www.fnq.qc.ca/officiels/officiels-devenir-un-officiel/officiels-processus-de-certification-provinciale/>

Prérequis pour la formation de juge-arbitre

Afin qu'un officiel soit autorisé à suivre sa formation de juge-arbitre, il devra être certifié officiel de niveau III et avoir deux expériences pratiques à tous les postes soit : chronométreur en chef, commis de course, juge à l'arrivée en chef (JAC)/juge à l'électronique en chef (JEC), directeur de rencontre, starter, juge de nage contrôleur de virages et secrétaire en chef.

La FNQ encourage fortement les officiels de niveau III ayant complété leur formation de Juge-arbitre avant le 11 septembre 2017 de s'assurer de bien compléter toutes leurs expériences pratiques le plus rapidement possible.



Départ hâtif

Plusieurs questions ont été soulevées concernant le règlement SW 2.1.6 où le juge arbitre et le starter doivent avoir tous les deux observés et confirmé un départ hâtif pour disqualifier le nageur ayant parti avant le signal de départ.

Bien que le règlement soit toujours en vigueur (dans toutes les compétitions nationales), Natation Canada a statué dans son bulletin des officiels d'avril 2017 qu'il peut être difficile et parfois impossible dans certaines compétitions locales, régionales et même provinciales, que les deux (juge-arbitre et starter) aient observé et confirmé le départ hâtif (par exemple, un juge-arbitre non expérimenté avec un starter expérimenté ou l'inverse, juge-arbitre occupé à la résolution d'un problème, le juge-arbitre doit gérer une file d'attente pour les disqualifications, etc.).

Dans ces cas, le gros bon sens prévaudra, car il est possible que le juge-arbitre accepte une disqualification pour un départ hâtif même si le starter et le juge arbitre ne l'ont pas observé tous les deux.

Horloge de rythme (Pace clock)

Beaucoup de questions sont posées à savoir s'il faut arrêter ou non les horloges de rythme durant les compétitions. À la suite de plusieurs discussions, il n'est pas vraiment possible que des nageurs prennent le temps de régulariser leur rythme avec les horloges.

Cependant, il est demandé de les arrêter lors des compétitions dans la mesure du possible, c'est-à-dire si cela peut se faire facilement.

Livre des règlements canadiens et de la FINA

La publication de la version 2018 du livre des règlements canadiens a été reportée. Natation Canada et les Associations provinciales travaillent de pairs sur la finalisation des changements et examinent les incidences particulières aux règlements sur les installations.

Un groupe de travail composé des AP, d'experts et de personnel technique, a été formé afin d'examiner les règlements sur les installations existantes et de développer des recommandations pour des règlements et directives concernant les installations qui prendront effet le 1^{er} septembre. L'intention est de partager ces règlements et ces directives au cours des prochains mois.

En ce moment, les compétitions au Canada se dérouleront selon les règlements SW de la FINA, en date du 21 septembre 2017, conjointement avec les règlements CSW de l'édition 2013 du livre des règlements canadiens et les règlements CGR et CSW partagés dans les mémorandums 1 et 2 de Natation Canada de septembre 2017. Vous trouverez tous les documents [en cliquant ici](#).



Rapport d'infractions

Afin d'éviter qu'une réclamation ne soit présentée à cause d'une erreur technique sur un rapport d'infractions et possiblement que la disqualification soit annulée, il est très important de rappeler à tous les juges-arbitres de prendre le temps de vérifier que TOUTE l'information se trouvant sur le rapport de disqualification est exacte avant de l'approuver (que ce soit le nom, le couloir, l'heure, la raison de l'infraction, etc.).

De plus, il est important de noter que le rapport d'infractions qui se trouve sur le site web de la FNQ a été mis à jour à la suite des changements de règlements qui sont en vigueur depuis septembre 2017. La version qui se trouve maintenant sur le site de la FNQ est datée de janvier 2018.



Nouveaux règlements FINA 2017-2021

En septembre dernier, la FINA diffusait les nouveaux règlements qui seront valides pour les 4 prochaines saisons.

Vous pouvez trouver la mise à jour des règlements en allant sur ces liens :

- <https://swimming.ca/content/uploads/2015/08/memorandum-nouveaux-reglements-sept-2017.pdf>
- <https://swimming.ca/content/uploads/2015/08/memorandum-2-nouveaux-reglements-22-septembre-2017.pdf>



Rotation des juges de nage/contrôleurs de virage - Rappel

Dans certaines compétitions, il est demandé aux juges de nages et contrôleurs de virages de changer de position à la fin de chaque épreuve. À moins que ce soit pour éviter de confiner un officiel dans une position très inconfortable pour toute une session (comme lorsqu'il y a des tremplins ou des tours dans le chemin de l'officiel), le comité provincial des officiels ne recommande pas cette pratique pour les raisons suivantes :

- Il est très difficile de mobiliser tout le monde à bouger en même temps, ce qui « déséquilibre » la couverture du bassin.
- Pour le juge-arbitre, c'est plus difficile de repérer les officiels autour du bassin, ne sachant jamais leur position au fil de la session.
- Le positionnement des officiels est très différent entre les juges de nages et les contrôleurs de virages. Il devient excessivement difficile pour les juges-arbitres de valider le positionnement correct des officiels ou d'apporter les correctifs nécessaires lorsque les officiels bougent à chaque épreuve.

Pour faciliter le travail de tous, nous vous suggérons d'éviter cette pratique. Merci de votre collaboration à cet effet.

Eau libre – Formation d'officiels

D'ici la fin juin, des informations concernant des formations d'officiels pour la discipline en eau libre seront annoncées !

La FNQ invite les officiels à rester à l'affût !

